

*Note relative à l'issue du procès de Josef Kalteis.
Classée secret d'Etat.*

Le condamné ne saurait être grâcié. La sentence sera exécutée sans délai à la prison de Stadelheim. On évitera toute annonce publique.

Motif : de nombreux crimes de ce genre ont été enregistrés depuis le début des années 1930. Ils n'ont pu proliférer que sur le sol putride de la république de Weimar. La démocratie est une tumeur, un foyer d'éléments asociaux. Mais que ces crimes soient toujours aussi présents depuis l'accession au pouvoir, maintenant nos honnêtes *Volksgenossen* dans l'inquiétude et l'insécurité, voilà qui est inacceptable. Le peuple allemand est sain et doit le rester. Il s'agit donc d'éliminer les éléments nocifs comme celui-ci. Il est intolérable que cet élément asocial ait pu sévir pendant des années dans l'Ouest de Munich et qu'il souille cette ville qui est le berceau du mouvement, et qui est si chère au cœur de notre Führer bien-aimé.

Le coupable étant *Volksdeutscher*, aryen et de surcroît membre du NSDAP, la sentence sera exécutée immédiatement et dans la discrétion la plus absolue.

On ne fera aucune annonce dans les journaux du peuple allemand, ni dans le *Völkischer Beobachter*. Tous les rapports concernant cette affaire, aussi bien oraux qu'écrits, sont strictement confidentiels. Il s'agit d'empêcher tout ce qui pourrait nuire à la réputation du parti et du mouvement national-socialiste. Le recours en grâce est rejeté. La sentence ne saurait être transmuée en peine de prison ou mesure de rééducation au KL Dachau.

Heil Hitler !

Munich, le 29 octobre 1939

Signé ...

*

Il est assis sur son lit, la tête dans ses mains. Les yeux ouverts, fermés ? Il n'en sait rien. La pièce baigne dans la lumière blafarde de la cour que laisse entrer la petite fenêtre grillagée.

Il est assis là depuis des heures. Toujours dans la même position, les mains jointes comme pour prier, le visage à moitié enfoui dedans, les coudes appuyés sur les cuisses, immobile. Le temps s'écoule. Il a l'impression qu'il lui file entre les doigts, qu'il coule le long de ses bras et de ses jambes jusqu'au sol. Constant. Inexorable. Malgré cette lenteur, il ne se souvient de rien. Le jour, la nuit, les heures, les minutes... Tout se confond dans cette lumière blafarde, dans cette grisaille infinie, comme si lui aussi s'était dissous, comme si sa vie était déjà écoulée.

Rien, il ne reste rien que cette pièce infinie qui ne contient rien, que du vide.

La peur elle-même a quitté sa tête, son corps. La peur tangible hier encore. Qui remontait lentement le long de son dos, jusqu'à sa tête, centimètre par centimètre. Qui emprisonnait son corps, l'emprisonnait tout entier. Tapié au fond de lui, elle paralysait ses pensées et s'était emparée de la moindre cellule de son corps, de tout son être. Et pourtant, au cours de la nuit, elle avait cédé la place au vide. Elle n'avait pas pu résister, pas pu s'imposer face à ce vide qui l'emplit à présent.

A un moment, pendant la nuit, quelqu'un ouvre le judas de la porte de sa cellule. Il l'entend mais ne tourne pas la tête. A quoi bon ? Cela ne signifie plus rien. Rien n'a plus de signification. Rien du tout.

Lorsqu'à six heures, on allume la lumière dans sa cellule, il ne le remarque pas ; il est toujours enveloppé par la lumière blafarde et grise de la nuit. La tête toujours dans ses mains, il reste assis sur son lit. Avec le néant, avec le vide qui est pire que la peur.

Il est toujours dans la même position lorsque, vers sept heures moins dix, les deux hommes entrent dans sa cellule.

Ils s'adressent à lui en entrant, mais peu importe ce qu'ils disent, il ne le comprend pas. Les mots n'arrivent plus à pénétrer ce vide, ce néant qui l'entoure. Qui l'enveloppe, qui l'opresse.

Il ne réagit que lorsqu'il sent un contact, une main sur son épaule. Il sait qu'il est temps de se lever. Il se redresse lentement, avec des gestes mécaniques. Les deux hommes lui mettent les mains dans le dos et il sent le lien de métal qui enserre ses poignets.

Il lui faut quatre pas pour sortir de la pièce. Quatre pas. Il les compte.

Le prêtre de la prison l'attend déjà devant la porte de sa cellule.

Il ne saurait dire s'il marche devant ou derrière eux. Il ne se souvient pas non plus des mots du prêtre. Il l'a bien vu ouvrir la bouche pour parler. Et il se souvient de sons qui ont cherché à atteindre son oreille. Mais ils n'avaient aucun sens. Ils ne sont pas arrivés jusqu'à lui. N'ont pas réussi à franchir le mur de néant.

Il compte à nouveau les pas. Chacun d'entre eux, un, deux, trois, quatre... puis il entend l'autre bruit. Celui qui vient s'ajouter au bruit des pas et qui se fraie lentement un chemin dans sa conscience.

D'abord doucement, puis de plus en plus fort, jusqu'à emplir sa tête. C'est la cloche de la prison qui annonce son dernier déplacement. Elle sonne le glas. Et c'est ce son qui l'emplit maintenant, qui emplit tout son corps.

Il l'emplit comme auparavant le néant. Il sait que la cloche ne se taira qu'une fois qu'il ne sera plus en vie. Elle sera la dernière chose qu'il entendra puisqu'elle annonce à tous leur mort.

On le fait descendre dans la cour de la prison. Ils l'y attendent déjà. Le procureur, le médecin légiste et l'exécuteur avec ses acolytes.

Ce sont eux, habillés de noir, qui s'occupent de lui. Ils le prennent chacun par un bras. L'installent à plat ventre sur la planche à bascule. Il sent encore la forte pression des mains qui poussent la planche vers la guillotine.

L'exécuteur tire le cran d'arrêt. Le couperet tombe, séparant la tête du tronc.

*

Le corps, désormais propriété de l'Etat de Bavière, est remis à l'institut de médecine légale de Munich. La famille du condamné a renoncé à récupérer le corps et, partant, ne prend pas en charge les frais engagés. Les caisses de l'Etat de Bavière verseront à l'exécuteur Johann Reichard une rétribution de deux cent quarante-sept reichsmarks.

Durée de l'exécution, de l'arrivée du condamné dans la cour de la prison jusqu'à la mise en œuvre de la guillotine : dix-sept secondes.